



Bonnes Fêtes de Fin d'Année et Joyeux Noël 2021

PROPAGATIONS

Nicole KOEHLIN*

Bien cachées dans ma mémoire, pourquoi me reviennent-elles ces paroles intemporelles d'un guérisseur sénégalais ? « Écoute bien les malades : toi, toubab, tu n'y comprendras rien. Car pour soigner il n'est pas nécessaire de comprendre, mais il est nécessaire de savoir écouter. »

Notre oreille, même si nous considérons que la psychiatrie a si peu celle de la société, n'est-ce pas elle qui contribue à nous définir, nous thérapeutes ? Individuellement et collectivement dans les équipes diverses... La Psychiatrie nous appartient-elle ? Est-elle jamais bien assise ?

L'oreille, est-ce elle qui reconnaît les puces, elle qui permet de reprendre la distance avec ces images, virtuelles et propres et qui sont d'artifice au lieu que d'être intelligence ? N'est-ce pas l'oreille qui permet de repérer les images figées dans le langage même ?

Les images se propagent, cette phrase de Kafka, je l'ai toujours en tête : « Le regard ne s'empare pas des images, ce sont elles qui s'emparent du regard. Elles inondent la conscience. »

Les images quand elles sont addictives et magiques, propres et simples, nettes et totales, il est très difficile de jouer avec elles. Elles ne permettent pas le décalage avec la réalité qui nous sidère, ainsi que la distance du Jeu, substance même de l'espace transitionnel, quand le courage de l'action risque de s'éteindre dans l'excitation voyeuriste.

Nous sommes capables d'écouter chez les patients les peurs, les angoisses, les cauchemars. Et aussi les discours de clivage et les organisations délirantes...

Est-ce ainsi que se développent les défenses immunitaires, contre les phénomènes qui se répandent dans les contextes épidémiques, vous savez, ceux qu'il est convenu d'appeler « vieux comme le monde » ?

Et alors : « mangui fi rek », « je suis là, seulement », ainsi répond-on en wolof à la salutation, il y a à écouter et à faire, nous y sommes, là.

* Co-rédactrice en Chef.

SOMMAIRE

	pages
ÉDITO – Propagations	1
ABONNEMENT – La Lettre de Psychiatrie Française	2
COLLOQUE 4 février 2022, à Paris – En quoi les psychothérapies cognitivo-comportementales contribuent-elles à une nouvelle quête de sens en psychiatrie ?	3 à 7
MÉMOIRES... – Les Assises de la Psychiatrie médico-sociale	8-9
APPEL DE CANDIDATURES AUX POSTES DE CONSEILLERS – AFP et SPF	10-11
FORMATION Le 18 janvier 2022 et le 8 février 2022, en distanciel – Rôle et places des psychiatres libéraux dans l'articulation entre CPTS et PTSM	12
COURRIER DES LECTEURS – Psychiatrie incomprise, discréditée et dépréciée. Patients négligés et méprisés	13 à 15
PAS DE DISCOURS SANS LECTURE – Ouvrages récemment parus	15
LIVRES EN IMPRESSIONS – Psychanalyse et esprit du temps : Penser la normalité, la légitimité et la production de sens	16-17
LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE – Formations, réunions et colloques	18-19
ANNONCE 25 mars 2022, à Paris – Comment les enfants réussissent ou échouent à apprendre aujourd'hui Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques	20

ABONNEMENT

TARIF PRÉFÉRENTIEL

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à l'Association Française de Psychiatrie : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

TARIF 2022

40 EUROS TTC – France métropolitaine

50 EUROS TTC – Hors métropole

Vos coordonnées :

Raison sociale (Institutions) :

Pour l'Union Européenne, N° de TVA intracommunautaire

Nom* Prénom*

Exercice Professionnel : Libéral Hospitalier Salarié

 @

*

Code postal* Ville*

* 

* Champs obligatoires

Votre commande :

Abonnement à La Lettre de Psychiatrie Française

Ces tarifs ne concernent pas les membres de l'AFP et du SPF à jour de cotisation, qui bénéficient d'un tarif préférentiel.

- Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (France métropolitaine) de 40 euros TTC.
- Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (hors métropole) de 50 euros TTC.

Pendant mon abonnement, je bénéficie de trois lignes gratuites pour une petite annonce en format ligne.*

Un justificatif de règlement vous sera adressé.

* Cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année, quel que soit le nombre de petites annonces communiquées à *La Lettre de Psychiatrie Française*.

Votre règlement :

par chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie
ou par carte bleue sur le site :  <http://psychiatrie-francaise.com>

Date :

Cachet - Signature

Pour tout renseignement, merci de contacter l'AFP
45, rue Boussingault – 75013 PARIS

 01 42 71 41 11 –  contact@psychiatrie-francaise.com

REPORT DU COLLOQUE

En quoi les Thérapies cognitivo-comportementales peuvent-elles être utiles dans le champ de la Psychiatrie ?

AU VENDREDI 4 FÉVRIER 2022 :

L'Association Française de Psychiatrie présente ses excuses aux intervenants et aux inscrits à ce colloque qui est reporté au **vendredi 4 février 2022** aux mêmes lieu et horaires. Il m'appartient en tant que responsable scientifique et administratif à l'origine de ce colloque, de vous faire part de mon regret. Mais des circonstances incontournables nous ont conduits à cette sage décision.

En revanche, je ne puis éviter de vous faire part d'un évènement où la recherche scientifique et le calendrier social coïncident : les actes de psychothérapie vont figurer dans la nomenclature établie par la Sécurité Sociale. Il est maintenant indispensable que non seulement les psychiatres, les psychologues cliniciens des différentes écoles, mais aussi les médecins spécialistes, les médecins généralistes, connaissent les différentes méthodes psychothérapeutiques, et leurs indications trop souvent méconnues.

Par conséquent, notre colloque s'intitulera :

« En quoi les psychothérapies cognitivo-comportementales contribuent-elles à une nouvelle quête de sens en psychiatrie ? »

Ce colloque inaugure, sous réserve de la décision de notre conseil scientifique et de son Président, la venue de deux autres colloques, consacrés aux différentes méthodes psychothérapeutiques.

Le comité scientifique et d'organisation du colloque espère votre compréhension et votre attention.

Nous vous adressons nos chaleureuses salutations confraternelles.

Docteur Alain KSENSEE,
référent du colloque



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

en présentiel ou en distanciel

un colloque sur le thème

**EN QUOI LES PSYCHOTHÉRAPIES
COGNITIVO-COMPORTEMENTALES
CONTRIBUENT-ELLES À UNE NOUVELLE QUÊTE
DE SENS EN PSYCHIATRIE ?**

le vendredi 4 février 2022, à PARIS

Salle de conférence de l'AQND

92 bis, boulevard du Montparnasse (14^{ème} arrondissement) PARIS



ARGUMENT

L'influence de la famille des thérapies cognitives et comportementales (TCC) en psychiatrie s'est considérablement accrue au cours de ces dernières années, du fait de l'*Evidence based medicine*, mais aussi des évolutions théoriques qu'elle a connues.

Les objectifs principaux de cette journée sont :

- 1) d'aborder ces évolutions à travers les nouvelles approches que sont les thérapies cognitives dialectiques (TCD), les thérapies interpersonnelles (TIP), les thérapies de remédiation cognitive. Cette nouvelle vague prend notamment en compte la part des émotions et de l'attachement dans les conduites humaines et offre une meilleure pertinence dans les pathologies pour lesquelles les événements de vie influencent le déclenchement du trouble ou son évolution.
- 2) de s'interroger sur les différentes indications entre les TCC et les thérapies psychodynamiques (TP), à travers la distinction de leur mode de prise en charge (cadre prescriptif des TCC vs cadre associatif des TP), mais aussi sur ce que l'évolution des TCC pourrait apporter comme convergence, notamment concernant la compréhension des différents strates du processus de la relation de transfert.
- 3) de discuter de notre pratique de terrain autour du livre de William Styron *Face aux ténèbres*. Bon nombre d'entre nous sont parfois amenés à sortir d'une vision dogmatique, en empruntant et associant certaines de leurs techniques, du fait notamment des phénomènes de sympathie, d'empathie ou au contraire de rejet et de malaise qui « circulent » dans la relation thérapeutique.

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

**Isabelle AMADO-BOCARA, Manon BEAUDOIN, François LELORD, Yves MANELA,
Christine MIRABEL-SARRON, François NAUDY, Hassan RAHIOU**

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

**Alain KSENSEE, Maurice BENSOUSSAN, Jean-Yves COZIC, Jean-Louis GRIGUER,
François KAMMERER, Antoine LESUR, David SOFFER**

**Pour plus de précisions sur l'organisation de ce colloque,
contacter le secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie :**

45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com

Site internet : 🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>



PROGRAMME

8h30-9h00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00-9h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Docteur Maurice BENSOUSSAN,
Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)
et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

Président de séance – Jean-Louis GRIGUER – Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

9h15
–
10h00

La place des émotions en Thérapies Comportementales et Cognitives

Intervenant : Dr Christine MIRABEL-SARRON (Paris), Psychiatre, Psychothérapeute, ancienne Présidente de l'Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives (AFTCC).

Discutant : Dr Antoine LESUR (Paris), Psychiatre.

10h00-10h15

Discussion avec la salle

10H15-10H30 – PAUSE

10h30
–
11h15

Prise en charge des états-limites par la Thérapies Comportementales dialectiques de Linehan

Intervenant : Mme Manon BEAUDOIN (Paris), Psychologue.

Discutant : Dr Alain KSENSEE (Paris), Psychiatre.

11h15-11h30

Discussion avec la salle

11h30
–
12h15

Regard d'un médecin interniste sur les Thérapies Cognitivo-Comportementales

Intervenant : Dr François NAUDY (Paris), Médecin interniste, philosophe et écrivain.

Discutant : Dr Antoine LESUR (Paris), Psychiatre.

12h15-12h30

Discussion avec la salle

12H30-14H00 – DÉJEUNER LIBRE

Président de séance – Alain KSENSEE – Psychiatre

14h00
–
14h45

Les Thérapies Interpersonnelles : de la recherche à la pratique

Intervenant : Dr Hassan RAHIOUI (Paris), Psychiatre, Docteur en psychologie, Président de l'Association Française de Thérapie InterPersonnelle (AFTIP).

Discutant : Dr Antoine LESUR (Paris), Psychiatre.

14h45-15h00

Discussion avec la salle

15h00
–
15h45

La remédiation cognitive

Intervenant : Isabelle AMADO-BOCCARA (Paris), Psychiatre.

Discutant : Dr David SOFFER (Marseille), Psychiatre.

15h45-16h00

Discussion avec la salle

16H00-16H15 – PAUSE

TABLE RONDE

Présentation par François NAUDY de l'ouvrage « Face aux ténèbres » de William STYRON

• Observation commentée par :

- o Yves MANELA (Paris), Psychiatre, Psychanalyste
- o François LELORD (Paris), Psychiatre, Comportementaliste et Écrivain
- o Isabelle AMADO-BOCCARA (Paris), Psychiatre, Cognitiviste
- o Manon BEAUDOIN (Paris), Psychologue

16h15
–
17h45

Discussion avec la salle

17h45-18h00 : CLÔTURE DE LA JOURNÉE : François KAMMERER (Paris), Vice-Président de l'AFP

EN QUOI LES PSYCHOTHÉRAPIES COGNITIVO-COMPORTEMENTALES CONTRIBUENT-ELLES À UNE NOUVELLE QUÊTE DE SENS EN PSYCHIATRIE ?

le vendredi 4 février 2022, à PARIS

en présentiel ou en distanciel



- **Lieu de la formation :** AQNDC Salle de Conférence Notre Dame 92bis boulevard du Montparnasse 75014 PARIS
- **Accès :** Métro Montparnasse-Bienvenue (lignes 4, 6, 12, 13) – Vavin (ligne 4) – Edgar Quinet (ligne 6) – Notre-Dame-des-Champs (ligne 12)
- **Durée de la formation :** 7h30 : 9h00-12h30 et 14h00-18h00
- **Clôture des inscriptions :** en ligne le 3 février 2022 mais possibilité de s'inscrire sur place
- **Les plus de la formation :**
 - Importance du dialogue entre les différentes approches psychothérapeutiques.

- **Les compétences visées :**
 - Connaître les nouvelles approches des TCC que sont les thérapies cognitives dialectiques (TCD), les thérapies interpersonnelles (TIP), les thérapies de remédiation cognitive.
 - S'interroger sur les rapports entre les TCC et les thérapies psychodynamiques (TP), notamment dans les processus de la relation de transfert.
 - Évaluer les articulations possibles entre les TCC et les TP dans notre pratique.

- **Pré-requis :**
 - Pas de pré-requis pour cette formation
 - En présentiel : Pass sanitaire demandé

- **Public concerné :**
 - Formation pour adultes.
 - Psychiatres psychothérapeutes de différentes formations.
 - Tous professionnels médicaux en particulier de la psychiatrie et du champ de la santé mentale. Tous publics concernés ou intéressés par les questions de psychiatrie ou de santé mentale, à titre personnel ou professionnel.
 - Pour le DPC (en attente d'accord de l'ANDPC)
 - o Libéraux
 - o Salariés en centres de santé conventionnés
 - o Salariés des établissements de santé et/ou des établissements médico-sociaux
 - o Salariés

- **Objectifs :**
 1. Définir les différences entre TCC et les thérapies d'inspiration psychodynamiques (TP) :
 2. Connaître les trois « vagues » évolutives des TCC : du comportement aux émotions et à la subjectivité.
 3. Connaître les modalités de prise en charge des TCD dans lesquelles sont associées des thérapies individuelles, des groupes d'entraînement aux habilités sociales, la place des consultations téléphoniques et l'importance de la collaboration des soignants.
 4. Savoir définir les indications différentielles des différentes TCC en fonction de la pathologie : intérêt de la TCD dans les conduites auto-agressives (tentatives de suicide, automutilation), de la TIP dans la dépression, les conduites d'échec et le retrait social par exemple.
 5. Juger de l'intérêt et de la cible des approches de remédiation cognitive dans la prise en charge des patients souffrant de schizophrénie et de trouble du spectre autistique.

- **Moyens :**
 - Moyens pédagogiques et techniques :
 - o Salle avec vidéoprojecteur
 - o Outils pédagogiques usuels
 - o En distanciel : ordinateur, connexion internet et Zoom nécessaire
 - Modalités de contrôle des connaissances :
 - o Évaluation à chaud par QCM
 - o En présentiel : feuille émargement à signer par demi-journée
 - o En distanciel : temps de connexion

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**
 - N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins spécifiques en contactant notre référente handicap : Mme Valérie LASSAUGE au 01 42 71 41 11

- **Annulation :**
 - Des frais de dossier de 40 euros seront retenus pour les annulations demandées avant le 20 janvier 2022
 - Aucun remboursement d'inscription ne sera possible après cette date.

le vendredi 4 février 2022, à PARIS

en présentiel ou en distanciel



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :
 45, rue Boussingault – 75013 Paris – contact@psychiatrie-francaise.com

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/>	* :	
NOM* :	Profession :	
Prénom* :	Mode d'exercice professionnel :	
Date de naissance* :	Libéral : <input type="checkbox"/>	Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>
* :	Portable* :	
N° RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) : <input type="checkbox"/>		
Commentaire, besoins spécifiques :		
N° RPPS (obligatoire si DPC) :	Ce colloque entre dans mon programme de DPC : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Adresse postale* :	en PRÉSENTIEL <input type="checkbox"/> en DISTANCIEL <input type="checkbox"/>	

* Informations obligatoires

Prendra part au COLLOQUE du 4 février 2022 et règle ses droits d'inscription selon le tableau ci-dessous
 (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

NOUVEAU : PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Vous pouvez dorénavant vous inscrire et régler vos droits d'inscriptions sauf pour le tarif de formation professionnelle sur notre site internet : <https://psychiatrie-francaise.com>

DROITS D'INSCRIPTION	
Tarif Général	<input type="checkbox"/> 150 €
Membres de l'AFP à jour de cotisation 2021	<input type="checkbox"/> 100 €
SUR JUSTIFICATIF : Étudiants de moins de 30 ans ; internes, demandeurs d'emploi	<input type="checkbox"/> 50 €
Formation Professionnelle	<input type="checkbox"/> 270 €
> Hors DPC : avec prise en charge de l'employeur pour les salariés – numéro de déclaration d'activité formateur : 11 7525 01 0475 – Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur > Actions de DPC : N° 2391220001 (Présentiel) N° 2391220002 (Virtual) • Libéraux : Frais de DPC pris en charge et indemnisation du participant par l'ANDPC • Salariés : Frais de formation pris dans le cadre de la formation professionnelle par votre employeur. Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	Pour le DPC, merci de bien vouloir contacter l'ODPC-CNQSP Tél. : 09 83 73 00 17 <input type="checkbox"/> 0 € <input type="checkbox"/> 665 €
TOTAL =
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 200 € (aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)	

Le 2021

Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

Bulletin d'inscription à retourner accompagné du chèque de règlement correspondant à
 l'Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

- Une facture vous sera adressée sous quinze jours
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximale (200 personnes) en présentiel aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne pourra pas être prise en compte en présentiel, mais pourra participer en distanciel.
- Accepte des conditions générales de vente de formation (www.psychiatrie-francaise.com)

Annulation :

- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé **par lettre recommandée avant le 20 janvier 2022.**
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 40 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE SI PRÉSENTIEL Salle de conférences de l'AQND 92 bis, boulevard du Montparnasse à Paris (14 ^{ème} arrondissement)	RENSEIGNEMENTS Association Française de Psychiatrie 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 📧 contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 https://psychiatrie-francaise.com
--	--

Mémoires...

LES ASSISES DE LA PSYCHIATRIE MÉDICO-SOCIALE

Dans ce texte de Roger SALBREUX paru dans le n° 167 de La Lettre de Psychiatrie Française (septembre 2007), nous retrouvons l'intelligence de notre regretté collègue au service d'un militantisme qu'il a mené jusqu'à ce que la maladie l'oblige à renoncer. Nous retrouvons aussi la clarté du propos car, avec élégance et courtoisie, Roger a toujours fui les faux-semblants et le verbiage.

Roger SALBREUX

Les Premières « Assises de la Psychiatrie médico-sociale » ont eu lieu à Marseille les 30, 31 et 1^{er} juin 2007, devant une assemblée qui ne réunissait pas moins de 700 personnes. Cette manifestation intervient au moment où la promulgation des deux lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005 opère une véritable révolution culturelle pour la psychiatrie médico-sociale, ce qui impose une analyse des pratiques, ainsi qu'une réflexion approfondie et collective de toutes les disciplines qui concourent à l'accompagnement et aux soins dans ce champ.

L'idée de ces Assises a été lancée il y a déjà quelques années, devant la désertification progressive d'un secteur dont la création est relativement récente. En effet, son émergence se situe avant la dernière guerre mondiale, avec des débuts extrêmement modestes. Puis, il s'est rapidement développé à partir des années 45-50 avec la création de toutes sortes d'institutions : CMPP, IMP, CAT, etc. À cette époque, ce secteur a recruté beaucoup de psychiatres et, dans le même temps, s'est déployée la *psychothérapie institutionnelle*, issue des réflexions menées à Saint-Alban, à la Clinique de La Borde et dans différents établissements médico-sociaux, pratique qui a contribué à donner à ces instances une dimension thérapeutique.

On peut rappeler aussi que la pédopsychiatrie est née à cette époque au sein de ce secteur et reste encore le point fort du secteur médico-social associatif, puisque plus de la moitié de ce qui s'accomplit en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent est réalisé dans ces établissements privés à but non lucratif, principalement dans les CAMSP, les CMPP, les ITEP, etc., ce qui n'enlève rien au travail effectué dans le même domaine au sein du secteur public et qu'il faudrait développer.

Le travail transdisciplinaire qui s'est également étendu dans les années 60-70 a fortement contribué à la notion de *thérapie institutionnelle*, c'est-à-dire en d'autres termes, à l'élaboration d'une pratique permettant de « travailler ensemble pour rendre l'institution thérapeutique ». Le psychiatre

en est l'animateur, même s'il ne s'agit pas de handicapés « psychiques » c'est-à-dire de malades mentaux, mais de handicapés mentaux. Il en va de même dans les CAMSP, en présence de jeunes enfants en situation de dépistage ou d'approche globale. Que le psychiatre soit à temps plein ou à temps partiel, son rôle consiste à interpréter les mouvements qui prennent naissance dans les institutions et services et qui peuvent, à la fois, améliorer ou détériorer la prise en charge des patients, mais aussi contribuer à l'épuisement professionnel des éducateurs et des soignants – thème dont je me suis fait écho depuis longtemps, notamment à la suite du Congrès organisé par l'AIRHM⁽¹⁾ à l'Unesco en 2002 sur ce sujet.

Or, depuis les années 70-75, on a assisté à un retour en arrière considérable, lié à deux facteurs concomitants, lesquels ont, petit à petit, évacué la « *psychothérapie institutionnelle* » de la vie des établissements, faisant craindre que ceux-ci ne soient plus du tout thérapeutiques :

- 1) Des restrictions budgétaires ont frappé prioritairement ce secteur, dès lors que son activité concernait surtout la pathologie chronique. On est arrivé à une telle détérioration que les professionnels ont fui leurs établissements. À titre d'exemple, quand un psychiatre quitte ce secteur pour une raison ou une autre, il n'est plus remplacé. Nous en sommes à 800 postes non pourvus, tandis que les autres le sont pour une durée de travail telle, par exemple un 10^{ème} de temps, que la présence des psychiatres dans l'institution ou le service n'est plus significative et que les collègues ne parviennent plus à s'intégrer dans les équipes.
- 2) Un changement de perception du rôle et de la place de la profession. Un certain nombre de patients ou de parents, et donc les grandes associations qui les représentent, ont considéré que les psychiatres les culpabilisent, qu'ils leur renvoient trop systématiquement leurs propres problèmes. De façon

⁽¹⁾ Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes Handicapées Mentales.

quelque peu impérialiste et maladroite, ces collègues posaient comme condition d'entrée la nécessité pour les parents d'entamer une thérapie personnelle ou de participer à diverses activités proposées par l'institution : groupes de parole ou réunions de synthèse. Dans un courant de pensée visant à la « normalisation », à l'intégration et à la responsabilisation ces « dérives » ont poussé les familles à souhaiter « sortir de la maladie » les enfants ou les adultes en situation de handicap, en les inscrivant résolument dans le milieu ordinaire, ce qui a bien correspondu à l'évolution législative que nous connaissons maintenant.

De ce fait, le psychiatre s'est retrouvé marginalisé parce que, faute de moyens, il s'investissait trop peu de temps et parce qu'il ne correspondait plus à l'attente des institutions et à la demande des familles. On n'intègre pas une équipe en étant présent deux fois par mois : l'utilité même du psychiatre était dès lors mise en cause.

L'Association scientifique de Psychiatrie institutionnelle (AsPi) est une association scientifique de psychiatrie, composée de professionnels du champ médico-social, mise en place pour une initiative, responsable et garante de rencontres, journées et formations concernant le secteur médico-social⁽²⁾. La création de cette association a été conçue pour tenter de rétablir l'indispensable fonction « soignante » dans les institutions ; quelles qu'elles soient, établissements, services à domicile, etc. Deux solutions semblent en effet se profiler en ce moment : soit les institutions spécialisées sont devenues inutiles et tout le monde est orienté vers le milieu ordinaire à condition que chaque sujet puisse bénéficier de soins adaptés et individualisés, soit, tout en n'ayant pas le même rôle qu'auparavant, nos institutions et services restent nécessaires, tout au moins pour certains patients, mais doivent devenir, non pas des lieux de simple hébergement, mais des lieux privilégiés de soins et d'éducation ou de soins et de vie dans la dignité. Selon nous, cette dynamique institutionnelle, qui a existé dans les années 60-70 et qui n'existe pratiquement plus, doit être rétablie.

C'est donc, en premier lieu, pour organiser à Marseille ces « Assises de la Psychiatrie médico-sociale », que cette association a été créée. La seconde raison qui a présidé à sa naissance n'est pas moins importante : elle tient au fait que, s'il existe de nombreuses associations scientifiques de psychiatrie, dévolues à la psychiatrie libérale ou hospitalière, il n'en existait aucune pour se pencher sur l'importance et l'originalité de la psychiatrie salariée associative. Force est de constater l'absence de recherche, de réflexion portant sur les particularités, l'essence même du secteur médico-social, c'est-à-dire *l'alliance entre les soins et l'éducation* ou, pour les adultes *entre les soins et la qualité de vie*. Cette déshérence

a entraîné une dégradation telle, que le secteur médico-social associatif est menacé dans sa dimension *soignante*, qui ne peut pourtant pas être évacuée.

Les avancées observées à Marseille dans ce domaine sont indéniables et ceci pour plusieurs raisons :

- 1) **La qualité du public présent** : certes il est venu de nombreux psychiatres, mais également des directeurs d'établissement, des éducateurs, des orthophonistes, des psychomotriciens et bien d'autres qui ont éprouvé le besoin de travailler ensemble. De plus, ces Assises ont été précédées d'une préparation qui a duré plus de 18 mois. Ainsi, nous avons pu bénéficier d'orateurs assez prestigieux.
- 2) **La qualité du travail effectué** : des intervenants de terrain, éducateurs, enseignants, mais aussi des universitaires et des philosophes ont participé à la réflexion, soit le premier jour, en séances plénières, par des exposés remarquables, soit le second jour, par le travail d'élaboration de 14 ateliers simultanés, avant une troisième journée plénière et de conclusions. Cet ensemble nous a permis de retrouver les racines de cette psychiatrie médico-sociale et de redonner sens et vie à ce travail. Certes, les participants des ateliers ont basé leur réflexion sur des difficultés de notre secteur, mais d'une manière non revendicative, non corporatiste et plutôt constructive.

La tenue de ces Assises nous a rendu optimistes et nous incite à poursuivre notre mouvement en organisant de nouvelles réunions. Pour le moment, nous avons plusieurs projets qu'il reviendra au Conseil d'Administration d'étudier. Comme nous bénéficions, grâce à l'affluence, des moyens financiers nécessaires, nous comptons publier rapidement des actes. Pour la suite, l'idée qui va sans doute prévaloir sera celle d'aller de région en région. Le Conseil déterminera les grandes villes où seront organisées ces prochaines rencontres. Je pense, en effet, que ces Assises vont faire tache d'huile.

Nous étions certains qu'il y avait une réelle demande de la part des professionnels. Mais aujourd'hui, nous sommes inquiets devant la « convergence » entre la prise en compte des personnes handicapées et celle des personnes âgées à laquelle nous allons assister dans quelques années. Un livre vient de sortir « *On tue les vieux* »⁽³⁾ qui met en évidence les drames qui surviennent dans les maisons de retraite, engendrés par le manque de soins et même par la maltraitance ! L'idée générale, valable pour tout le secteur médico-social, psychiatrique, réadaptation fonctionnelle ou personnes âgées, est celle de remonter la qualité de la prise en charge, à la fois celles des soins et de l'accompagnement, car le soin et l'éducation – ou de la qualité de vie – sont absolument indissociables.

⁽²⁾ Elle peut admettre en son sein des Associations ou des Syndicats.

⁽³⁾ FERNANDEZ (C.), PREDAL (D.) : *On tue les vieux*, Fayard, 2006, 19 €.

APPEL DE CANDIDATURES AUX POS AFP ET SPF (MAN)

ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE (AFP)

Chers Collègues,

Lors de notre prochaine **Assemblée Générale en mars 2022**, aura lieu le dépouillement du vote par correspondance qui désignera les Conseillers Régionaux pour trois ans. Ce Conseil d'Administration choisira en son sein les membres du Bureau et déterminera ses lignes de conduite ; ces choix sont importants.

Comme vous avez pu le constater, partout où la psychiatrie se fait, se renouvelle, se développe, ou menace de se défaire, l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE est là. Aujourd'hui, dans ce contexte social et politique fait d'interrogations, d'incertitudes et de restriction pour tous certes, mais surtout pour la psychiatrie, le maintien et le renforcement des énergies sont nécessaire afin de garder un Conseil d'Administration dynamique, créatif et agissant ; c'est par la qualité de notre témoignage scientifique que nous pourrons influencer la politique de santé mentale de notre pays. C'est pourquoi nous sollicitons votre participation active, **votre candidature, à ce nouveau Conseil d'Administration** ou que, tout au moins, vous nous fassiez connaître vos vœux et vous souhaits. À l'avenir, l'AFP poursuivra l'organisation de programmes de DPC.

Certes, nous continuerons à travailler et à promouvoir la psychiatrie à laquelle nous croyons, celle du sujet, mais nous avons besoin d'aide et de collaboration afin d'assurer, à tout point de vue, notre nécessaire renouvellement. Notre vie associative fait, pour chacun de nous, appel à nos restes d'idéalismes actif et d'utopisme fécond et c'est la condition de notre vitalité.

ALORS, BIENVENUE À TOUS LES CANDIDATS !

Il est donc procédé ici à un appel de candidatures : les candidats doivent se faire connaître **par écrit au secrétariat avant le 31 janvier 2022, date limite**. Sont éligibles les conseils sortants et tous les membres inscrits, à jour de leur cotisation 2021.

Maurice BENSOUSSAN
Président

N°	RÉGIONS
1	Auvergne, Rhône-Alpes
2	Bourgogne, Franche-Comté
3	Bretagne
4	Centre-Val de Loire
5	Corse
6	Grand Est
7	Hauts-de-France
8	Île-de-France
9	Normandie
10	Nouvelle Aquitaine
11	Occitanie
12	Pays de la Loire
13	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
14	Hors métropole + étranger

À retourner au secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie **avant le 31 janvier 2022**
par courrier (le cachet de la poste faisant foi) : AFP – 45, rue Boussingault 75013 PARIS
par fax : 01 42 71 36 60 ou par mail : secretariat@psychiatrie-francaise.com

ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE :
élection des membres du Conseil d'Administration de mars 2022 (mandat 2022-2025)

Professeur Docteur Nom : Prénom :

..... @

.....

Code postal : Ville :

.....

à jour de sa cotisation 2021 à l'Association Française de Psychiatrie

déclare faire acte de candidature dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration de l'Association Française de Psychiatrie du mois de mars 2022

Pour la région : N° Date :

Signature

LISTES DE CONSEILLERS RÉGIONAUX (MANDAT 2022-2025)

DÉPARTEMENTS
01 - 03 - 07 - 15 - 26 - 38 - 42 - 43 - 63 - 69 - 73 - 74
21 - 25 - 39 - 58 - 70 - 71 - 89 - 90
22 - 29 - 35 - 56
18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45
20
08 - 10 - 51 - 52 - 54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 88
02 - 59 - 60 - 62 - 80
75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
14 - 27 - 50 - 61 - 76
16 - 17 - 19 - 23 - 24 - 33 - 40 - 47 - 64 - 79 - 86 - 87
09 - 11 - 12 - 30 - 31 - 32 - 34 - 46 - 48 - 65 - 66 - 81 - 82
44 - 49 - 53 - 72 - 85
04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84
97 - 98

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS (SPF)

Chers Confrères,

Lors de notre prochaine **Assemblée Générale en mars 2022**, aura lieu le dépouillement du vote par correspondance qui désignera les Conseillers Régionaux pour trois ans. Le Conseil Syndical, colonne vertébrale du Syndicat, détermine une ligne de conduite, désigne les membres du Bureau et le Président (cf. nos Statuts sur notre site internet <http://www.psychiatrie-francaise.com/SPF/Statuts>). Les conseillers sont des psychiatres qui offrent leur temps à la cause syndicale et qui, à cette occasion, enrichissent leurs connaissances, tant au plan humain qu'administratif et juridique.

Au cours du mandat actuel, vous avez soutenu nos actions en manifestant votre fidélité d'adhésion, ce qui confirme notre position de syndicat le plus représentatif de la spécialité et le seul regroupant l'ensemble des modes d'exercice.

Toutefois, confirmer notre représentativité par le règlement de votre cotisation est indispensable, mais non suffisant ; il faut aussi que des collègues se mobilisent pour nous représenter et agir régionalement dans toutes les instances ou l'avenir de la psychiatrie s'étudie et se décide. La psychiatrie comme l'ensemble de la médecine subit de fortes pressions, ce qui nécessite vigilance, réflexion et actions. Les tâches sont nombreuses, variées et peuvent convenir à tous les goûts et les savoir-faire.

FAITES entendre votre voix !

Soyez candidat pour votre région !

Tous les adhérents à jour de cotisation 2021 sont éligibles et les Conseillers sortant sont rééligibles.

Que l'action de votre (vos) conseiller(s) vous convienne ou que vous vouliez faire entendre votre différence, n'hésitez pas à vous présenter. Notre syndicat ne veut pas être un Club fermé : **il a besoin de forces neuves pour se renouveler et pour stimuler les anciens !**

SOYEZ acteurs de votre avenir !

Présentez-vous !

Maurice BENSOUSSAN
Président

À retourner au secrétariat du *Syndicat des Psychiatres Français* avant le **31 janvier 2022** par courrier (le cachet de la poste faisant foi) : *SPF* – 45, rue Boussingault 75013 PARIS par fax : 01 42 71 36 60 ou par mail : secretariat@psychiatrie-francaise.com

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS :
élection des membres du Conseil Syndical de mars 2022 (mandat 2022-2025)

Professeur Docteur Nom : Prénom :

..... @

.....

Code postal : Ville :

.....

à jour de sa cotisation 2021 au *Syndicat des Psychiatres Français*

déclare faire acte de candidature dans le cadre du renouvellement du Conseil Syndical du *Syndicat des Psychiatres Français* du mois de mars 2022

Pour la région : N° Date :

Signature

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

ORGANISE

deux sessions de formation

(Financée par le FAF-PM et réservée aux médecins libéraux)

sur le thème

RÔLE ET PLACES DES PSYCHIATRES LIBÉRAUX DANS L'ARTICULATION ENTRE CPTS ET PTSM

Le 18 janvier 2022 et le 8 février 2022 en distanciel de 20h00 à 22h30

ARGUMENT

Ce programme se déroulera en classe virtuelle avec pour objectif général d'informer et de mobiliser les psychiatres libéraux sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé⁽¹⁾, sur les Projets Territoriaux de Santé Mentale⁽²⁾ et sur l'importance d'améliorer les collaborations entre médecin généraliste, psychiatre⁽³⁾ en dégageant

leurs incidences sur les pratiques professionnelles.

Les CPTS proposent d'inscrire les pratiques libérales dans une offre de soins populationnelle dépassant la seule notion de patientèle. Les médecins libéraux doivent pour cela s'organiser sur leur territoire, les psychiatres libéraux, par leur proximité et avec les médecins généralistes, doivent participer au socle des projets de santé mentale et de psychiatrie des différentes CPTS⁽¹⁾.

Concomitamment les projets territoriaux de santé mentale (PTSM) sont validés par les ARS. Ils portent la nécessaire réflexion sur leur articulation avec les CPTS. L'ambition est de saisir la globalité des enjeux de la santé mentale pour définir une unité d'action⁽²⁾.

Les psychiatres tant pour les pathologies mentales sévères et persistantes que pour les troubles mentaux fréquents, savent l'importance des décloisonnements prônés par les CPTS et les PTSM entre le sanitaire, le social et le médicosocial.

Les psychiatres libéraux vivent les tensions qui existent sur la filière psychiatrique. À partir d'un inventaire, issu des pratiques de chacun, des difficultés à résoudre nous identifierons à la fois les difficultés du soin lui-même mais aussi du « prendre soin » tout au long d'un parcours pour aller contre les ruptures.

Nous présenterons l'objectif des PTSM pour développer sur chaque territoire une offre de service homogène à disposition de chaque citoyen. L'intention est d'offrir à chacun le soin, les activités de réhabilitation, le soutien dans le milieu scolaire et professionnel, afin de déployer une offre en proximité sur tout le territoire, en impliquant l'ensemble des acteurs du sanitaire mais aussi du social et du médicosocial⁽²⁾.

Nous montrerons l'importance de centrer le point de départ des organisations sur la ville et non sur l'hôpital. Le secteur psychiatrique est une des composantes d'une offre de soins psychiatriques qui doit intégrer l'ensemble des acteurs. Le focus sur l'articulation ville-hôpital, conduira à présenter des innovations organisationnelles en cours d'expérimentation (DSPP⁽⁴⁾, place des psychologues⁽⁵⁾...). Elles s'inscrivent dans un mouvement de progrès qui va contre le cloisonnement en intégrant dans nos pratiques la culture de l'évaluation et de la preuve.

1) Légifrance. Article L1434-12 modifié par LOI n°2019-774 du 24 juillet 2019 – art. 22.

2) Ministère de la santé. Instruction n° DGOS/R4/DGCS/3B/DGS/P4/2018/137 du 5 juin 2018 relative aux projets territoriaux de santé mentale. https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2018/18-06/ste_20180006_0000_0094.pdf

3) Hardy-Baylé MC, Younés N. Comment améliorer la coopération entre médecins généralistes et psychiatres ? L'information psychiatrique. 2014 ; 5, 90 : 359-71. <https://www.caim.info/revue-l-information-psychiatrique-2014-5-page-359.htm>

4) Bensoussan M, Lefébure P. Les prises en charge psychiatriques en ville : vers un dispositif de soins partagés ? In : Psychiatrie : mutations et perspectives. ADSP. 2013 ; 84 : 37-9. <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/adsp?clef=141>

5) Prise en charge par l'Assurance Maladie des thérapies non médicamenteuses. Dispositif expérimenté dans 4 départements. Troubles en santé mentale d'intensité légère à modérée. Guide médecin. CNAM ; 2019. <https://www.medecin-occitanie.org/wp-content/uploads/2020/06/Sante%CC%81-Mentale-GuideMedecin.pdf>

Le programme complet est à votre disposition sur notre site internet : <https://psychiatrie-francaise.com/sessions-de-formation-faf-pm>

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avec les pièces demandées à l'Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 Paris

Renseignements : ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>

Date de clôture des inscriptions sur le site internet la veille de la formation

Mme M. Pr Dr Date de naissance*

Nom* ☎*

Prénom* Portable*

✉* @

Profession* Psychiatre Généraliste N° RPPS*

Adresse professionnelle*

Code postal Ville

Prendra part à la session de formation du : 18 janvier 2022 en distanciel – 8 février 2022 en distanciel

(merci de choisir une date)

Le 2021

Signature :

IMPORTANT Documents à fournir :

NB : Seront retenues par priorité les candidatures des praticiens ayant adhéré à l'Association Française de Psychiatrie afin de constituer leur dossier d'inscription, les médecins stagiaires doivent impérativement faire parvenir au secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie les pièces suivantes :

• Copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF dans l'année de la demande 2021, au titre de l'exercice de l'année précédente 2020, ou, à défaut, l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF durant l'année 2020, au titre de l'exercice de l'année 2019.

• Un chèque de caution d'un montant de 50 euros, par lequel ils s'engagent à participer à la session de formation. Ce chèque ne sera pas encaissé et sera bien entendu restitué à l'issue du suivi effectif de la formation. En cas d'annulation 10 jours avant la formation celui-ci sera encaissé.

* Indispensable pour établir le dossier

COURRIER DES LECTEURS

PSYCHIATRIE INCOMPRISE, DISCRÉDITÉE ET DÉPRECIÉE. PATIENTS NÉGLIGÉS ET MÉPRISÉS

Patricia ADAM*

Chère Consœur et
Cher Confrère,

Avez-vous lu dans *Le Monde* du 8 octobre l'article d'Élisabeth ROUDINESCO à propos du dernier ouvrage de Daniel ZAGURY⁽¹⁾ sur le massacre de notre spécialité ?

Ça n'est pas le déclin annoncé qui m'étonne, mais c'est de voir écrit par des gens d'expérience et de renom ce que l'on ressent, ce que beaucoup d'entre nous « psychiatres de terrain » vivons. Ce que nous craignons, ce que nous dénonçons, enfin écrit et dévoilé aux yeux de tous.

... Appliquer à la psychiatrie les principes du management de l'entreprise, substituer au sens clinique la gestion administrative et financière, soumettre la spécialité aux principes de la rentabilité et du profit... Tels sont les principes de ceux qui prétendent administrer notre spécialité, alors qu'ils en ignorent tout et n'y comprennent rien.

Les graves dysfonctionnements mis en œuvre à l'Hôpital Public, les insuffisances chroniques en matériels et en moyens humains imposées dans les services de psychiatrie sont également portés par l'ensemble des psychiatres. Cet état de fait a des conséquences pour les praticiens libéraux engagés en secteur I. Afin de pallier aux pénuries programmées et pour satisfaire la demande croissante de soins, parce que maintenant nous sommes en nombre insuffisant il est prévu de nous remplacer par la triade (médecin généraliste + IPA + psychologue clinicien). Avec quelles compétences acquises ? Et pour les patients, quelles qualités de soins ?

Demain une médecine sans médecin et la psychiatrie sans ses psychiatres ?

Cependant pour continuer à nous faire exister quelque temps, pour mieux nous cadrer et tuer la singularité, pour pouvoir toujours plus tout contrôler, il est question de nous intégrer à de vastes CPTS devenus courroies de transmission pour des PTSM sous la responsabilité et les directives de l'ARS. Les acronymes c'est sérieux ! Convierait-il d'accepter cela, d'en reconnaître les biens-fondés et de s'y soumettre quand tant de patients et de soignants se sentent déconsidérés parfois humiliés ?

Avant de s'y astreindre, interrogeons-nous : auparavant comment nous y prenions-nous ?

Avant qu'autant d'administrateurs ne s'en mêlent, je me souviens que nous savions faire !

Dans une vision intégrative de la pratique psychiatrique nous savions partager entre soignants, nous impliquer, nous investir fortement, tous de connivence et tous en confiance au service du patient.

Avant, avec un tissu social et des liens professionnels installés dans la durée, nous savons spontanément nous coordonner.

* *

*

« Avant », c'était il y a plus de trente ans. La politique en Santé Mentale avec les lois de sectorisation battait son plein. Nous nous sentions tous acteurs du système de soin. Service Public-Privé secteur I nous agissions ensemble, mus par le bon sens et les savoir-faire de chacun. Les échanges entre médecin de famille et spécialistes, médecin du travail, services sociaux et intervenants du secteur relevaient de l'évidence. Nous avions du temps à accorder à la singularité.

Psychiatre libéral secteur I et en contrat avec les pouvoirs publics : pour moi, ça allait de soi. Un choix social et l'engagement dans les soins, choix politique et sociétal en même temps : convaincue, je pensais ne pas me tromper de camp !

Ne me croyez pas nostalgique à me complaire dans un « C'était mieux avant ! », à me bercer, nombriliste, dans ma douce mélancolie.

Je sais, pour l'avoir également constaté, combien notre spécialité fut souvent faite de négligences accumulées, de maltraitances renouvelées, d'humiliations et de mépris des droits de chacun.

L'Histoire de la psychiatrie se confond avec celle des manques : manques programmés de moyens et de temps humains. Une spécialité toujours discréditée, aux budgets étriqués encore un peu mieux rognés et aux actes mal rémunérés.

Au début des années 1990 tout s'est déstructuré : nous avons senti la situation se dégrader. Mis à mal, les réseaux de liens préalablement tissés se sont effilochés, des changements sournois se sont installés. L'accès aux spécialités fut limité, les tarifs des consultations bloqués, des fermetures de lits décidées... Dans le même temps l'État chargeait les psychiatres de missions nouvelles auxquelles ils n'avaient jamais été préparés ni formés. En libéral, les demandes de

* Psychiatre à Tours.

(1) « Comment on massacre la psychiatrie », Daniel ZAGURY. Les éditions de L'observatoire. 2021.

soins affluèrent. Les agendas se surchargeaient, le téléphone sonnait, sonnait encore... Les journées de 12 heures de travail n'y suffisaient plus. Les consultations s'enchaînaient les unes aux autres nous faisant oublier nos pauses, les temps de coordination, et ceux de la réflexion. Par manque de disponibilité, parce que trop sollicités, nous avons appris à refuser. Je m'interrogeais : était-ce bien « normal » de refuser de donner ses soins ? De ne plus accepter de s'engager pour nous même protéger notre santé ? Quels principes éthiques trahissions-nous en agissant ainsi ? Auparavant je n'avais jamais songé cela. Je découvrais combien il est compliqué de dire « non » à un patient ! Alors nous orientons les nouvelles demandes vers les consœurs et confrères que nous supposons être probablement aussi surchargés que nous. J'essayais de maintenir l'attente confiante de chacun par un « Téléphoner, on ne sait jamais ! Vous profiterez peut-être du désistement de quelqu'un ». La situation mise en place par l'État nous conduisait à cela. Parce que pressée par trop de demandes de soins ; j'en différais certaines. Refuser de nouveaux patients ? Je me sentais frustrée, coupable de le faire, insatisfaite et en colère ! J'eus le sentiment de commencer à « mal » travailler, contrainte à exercer dans les nouvelles conditions que l'on nous imposait. Je les jugeais mauvaises : ça n'était pas pour celles-ci que j'avais signées.

Vous aussi, à votre façon, vous avez connu cela, n'est-ce pas ? Vous savez : on commence par espacer les rendez-vous, croyant libérer des temps de consultation pour un autre patient. On prescrit un peu plus en attendant. Un peu plus souvent, par « prudence » : c'est du moins ce dont on voudrait se convaincre, tout en sachant pertinemment qu'il serait mieux de s'y prendre autrement. Clinique privée ou hôpital public, personne ne se trouvait mieux loti ! On nous répondait encore au téléphone mais c'était pour s'entendre dire : « Actuellement pas de lit d'hospitalisation de libre. Au mieux pas avant dix jours. » Chacun s'est senti oppressé, isolé... Les soignants aussi se sont mis à déprimer.

Devant les failles, les ratés du système conventionnel, les médecins libéraux perdirent confiance. Les manipulations de part et d'autre devinrent de mise. Pouvoir public ou système privé, chacun a mis son énergie pour tirer la couverture à soi. Des syndicats, avides de finances et parfois prêts à trop vite signer, ignoraient les demandes des acteurs de terrain, négligeaient d'écouter, banalisaient les revendications exprimées. Des coordinations virent le jour, puis elles s'organisèrent autour de propos volontairement provoquants : « Secteur I ? Tous en secteur II ou en Hors Nomenclature ! ». On pensait aux intérêts catégoriels, chacun a pris position dans les querelles. Fin du contrat implicite de confiance mutuelle et partagée... Puis comme souvent, le mouvement s'est essoufflé. Les dépassements d'honoraires et les Hors Nomenclature se sont banalisés. Pour les patients ces concepts sont entrés dans les mentalités, et les mutuelles se mirent à les rembourser. L'État a pu continuer à donner la priorité aux budgets et à la rentabilité en santé.

Je ne suis pas nostalgique, mais le monde dans lequel nous vivons ne me plaît pas. Aujourd'hui les valeurs que l'on propose aux soignants ne sont plus les miennes : je ne m'y retrouve guère.

Est-ce ainsi que va le progrès ?

* *
*

On démantèle la médecine de ville, les spécialités sont dépecées, le secteur I sous-coté, le transfert de compétences inventé pour régler une pénurie de psychiatres connue de longue date, dénoncée, mais volontairement entretenue et toujours programmée. Ce même programme vide l'hôpital psychiatrique de ses lits, y compris pendant la pandémie.

Voudrait-on, sans le dire, reproduire l'exemple italien ? Celui de l'abolition des hôpitaux psychiatriques en 1978 ? Aujourd'hui, l'échec en est cependant reconnu ! Nous savons combien de patients se retrouvèrent à la rue, sur des trottoirs abandonnés.

Anic ZANZI⁽²⁾ nous rappelle qu'à l'époque, malgré ses manques et ses rudesses, parfois sa brutalité, toujours sa surpopulation, l'hôpital psychiatrique a été, pour certains patients atteints de maladies incurables, un lieu d'accueil et de protection. Michel THEVOZ⁽²⁾ va plus loin dans son raisonnement, soulignant le rôle positif de « l'hospitalisme », qui au-delà du refuge, a pu s'avérer être « un lieu d'épanouissement propice à la création singulière et à une production artistique enfin reconnue »... La pensée surréaliste, encore très présente, attribuait à la maladie mentale le privilège d'un accès à la création pure et magnifiée.

Aujourd'hui ne renouvelons pas ces extrêmes, et nous savons bien que nos fous ne sont pas tous des génies ! Mais accordons-nous pour reconnaître qu'un patient souffrant de troubles psychiatriques trouverait mieux sa place à l'hôpital qu'en prison ou dans les rues. Cependant faute de soignants et de lits, l'hôpital ne lui offre plus ni la protection ni l'asile.

Comment Pouvoir public et praticiens vont-ils demain pouvoir à nouveau travailler ensemble ? Comment retrouver confiance pour être au service d'un bien commun : la santé et les soins ? Il est peu probable que cela se produise avec une nouvelle strate administrative constituée de fonctionnaires, certes brillants mais gestionnaires formés et habitués à gérer la santé comme une marchandise ordinaire. À quand la prérogative dans les soins redonnée aux médecins ? Qui pour leur restituer les projets en santé qui leur sont dérobés ?

Il y a eu un Ségur de la Santé, des Assises de la Santé Mentales en présence de notre Président. ... des discours réconfortants, des mots rassurants, des vœux pieux, des promesses renouvelées... À quand les effets si on continue à supprimer des lits ? N'ont-ils donc rien compris ?

⁽²⁾ « Carlo ZINELLI », Anic ZANZI. Éditions 5 CONTINENTS. 2019. P 19.

Décidément les propos sont d'une couleur et les actes d'une autre.

* *
*

Demain, c'est tout proche demain !

Le Congrès de l'Encéphale fêtera son XX^{ème} anniversaire du 19 au 21 janvier 2022 honoré par la présence de la Première Dame de France. Elle introduira, dans le Grand Amphi Bleu, la session consacrée aux troubles neuro-développementaux au féminin. Le ton sera poli et respectueux. Chacun jouera son rôle, tiendra sa partition. Certains dénonceront les manques et les souffrances, d'autres seront là pour souligner les efforts faits, pour promettre des améliorations à venir sans un « quoi qu'il en coûte » ni engagement dans le temps. Dans cet amphithéâtre plein de curieux, les remerciements sans outrance se feront obséquieux.

Qui pour y assister et y participer ?

Dans un système de soin à la dérive le psychiatre, que l'histoire de la spécialité a conditionné aux renoncements et aux privations en échange de quelques progrès, a-t-il encore des raisons d'espérer ?

Qui pour s'engager à ne plus penser en priorité au budget à ne pas dépasser ?

À moins que les psychiatres, décidés à ne plus laisser faire, soient prêts à entrer en résistance ?

Qui rendra son humanisme à la psychiatrie ?

Au plaisir de vous lire.

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

Case management en psychiatrie

Guy COZIAN et coll.
Elsevier-Masson - 2021 - 49,00 €

Manuel de psychiatrie 4^{ème} édition actualisée

Julien-Daniel GUELFY, Frédéric ROUILLON,
Luc MALLET et coll.
Elsevier-Masson - 2021 - 69,00 €

Guide pratique des urgences psychiatriques

Charles-Siegfried PERETTI
Elsevier-Masson - 2021 - 19,00 €

Un psychiatre dans la cité : la force du soin

Serge GAUTHIER, Bernard DURAND,
Philippe PAUMELLE
John Libbey - Offres de soin en psychiatrie - 2021 -
28,00 €

Œuvres complètes t.- : 1984-1985

Arthur TATOSSIAN
MJW Éd. - 2021 - 29,00 €

Psychiatre de secteur en Cornouaille pendant 40 ans : je me souviens

Annie BLEAS
L'Harmattan - 2021 - 14,00 €

La Revue Lacanienne N° 22

Éclats du corps
Èrès Éd. - 2021 - 26,00 €

PSYCHIATRIE FRANÇAISE

Nouvelle rubrique : **Les psychiatres romanciers**

Nous savons que les psychiatres lisent beaucoup, certains écrivent.

Nous souhaiterions promouvoir des romans écrits par des psychiatres.

Aussi, envoyez-nous vos romans que l'on puisse en discuter au sein du Comité de Rédaction de la Revue.

Psychiatrie Française
45, rue Boussingault - 75013 PARIS - ☎ 01 42 71 41 11
 revue.psy.fran@gmail.com

LIVRES EN IMPRESSIONS

PSYCHANALYSE ET ESPRIT DU TEMPS : Penser la normalité, la légitimité et la production de sens

Lydia LIBERMAN-
GOLDENBERG*

Chers Lecteurs,

Je mesure ma chance de pouvoir vous présenter au fil des ans, les livres que je désire vous faire partager. Pourtant, ma tâche n'est pas facilitée tant la production des auteurs ne parvient plus toujours à notre rédaction (appel franc aux éditeurs !). J'ai donc fait comme tout le monde⁽¹⁾ en allant dans ma librairie préférée où j'ai fureté entre les rayons « des nouveautés psy » : cet ouvrage est le résultat de mes recherches et surtout du conseil de mon libraire⁽²⁾.

Son titre m'a attiré car je l'ai de suite critiqué : la psychanalyse est pour moi toujours un sujet d'actualité et l'esprit du temps est une formulation aux sens multiples selon les références de chacun. Je me suis amusée cependant avec cette formulation : depuis quand le temps a de l'esprit ? d'où vient-il ? quels sont les sens cachés derrière cette formulation ?

Je n'ai pas voulu m'attarder sur le sous-titre, ne voulant pas avoir à faire avec une pensée « normalisante » tout en cherchant toujours le sens... bref, ce sous-titre m'a fait reposer le livre à peine entrevu. C'est là que mon libraire dans sa grande connaissance, m'a proposé de lire au moins la quatrième de couverture et je suis repartie avec.

Les sept auteurs, réunis par Andreas Saurer⁽³⁾, sont allemand, suisses et français. Ils appartiennent à différentes formations et multiples courants de pensée et ont abordé ce thème suite à un symposium organisé en novembre 2020 au Centre de psychanalyse Raymond De Saussure à Genève.

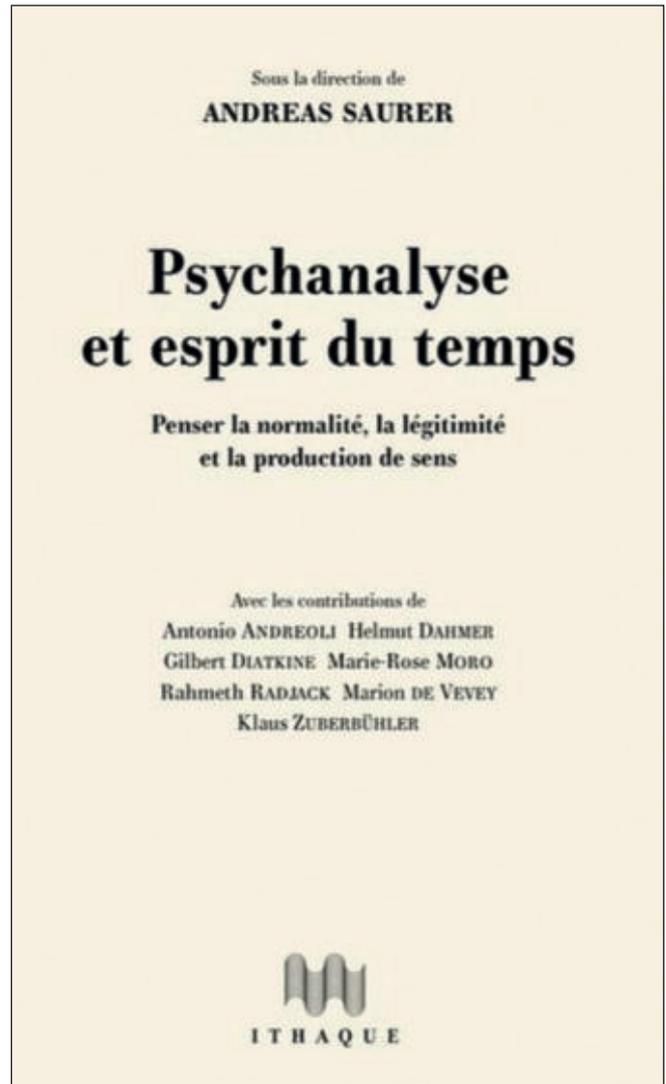
Remarquons que le titre en était différent : « Psychanalyse, culture et société. Vie en collectivité, systèmes à produire du sens et fonctionnement

* Pédopsychiatre, Paris.

⁽¹⁾ En fait non, environ 25 % des gens achètent leur livre dans une librairie classique en 2021, covid oblige ?

⁽²⁾ Merci à Yannick Poirier – Librairie Tschann, Paris. Je milite comme beaucoup d'entre nous à la préservation de ces espaces délicieusement hors du temps.

⁽³⁾ Médecin suisse, psychanalyste, membre de la Société suisse de psychanalyse, engagé à gauche politiquement, chez « Les Verts » dans les années 90 en tant que député au parlement genevois : voici donc un psychanalyste qui ne craint pas d'afficher ses convictions politiques, avec toutes les interrogations que cela peut susciter lors du colloque singulier.



Ouvrage collectif sous la direction d'Andreas Saurer
Auteurs : Avec la collaboration de Antonio ANDREOLI, Helmut DAHMER, Gilbert DIATKINE, Marie-Rose MORO, Rahmeth RADJACK, Marion de VEVEY, Klaus ZUBERBÜHLER
Éditions : Ithaque
Parution : octobre 2021
EAN : 978-2-4903-5021-6
Pages : 184
Prix : 20,00 €

psychique ». L'esprit du temps en quelque sorte ? En effet, rien que par la formulation du titre, nous ne pouvons ignorer en quoi certains temps ont pu l'inspirer.

C'est donc Andreas Saurer qui introduit l'ouvrage en discutant *quelques notions générales concernant le psychisme et environnement, telles que « représentation du monde »⁽⁴⁾ « esprit du temps »⁽⁵⁾ ou encore « organisation du monde animal »*. Grâce à sept contributions, il *souhaite offrir des approches variées de la problématique « nature-psyché-culture »*.

Le premier chapitre « Esprit en continu » est écrit par Marion de Vevey, psychologue spécialiste en cognition comparée et par le Pr Klaus Zuberbülher, anthropologue zoologue, professeur de psychologie comparée. Ils travaillent tous deux à l'université de Neuchâtel à partir d'observations et expériences de terrain sur les singes dont les chimpanzés (98,8 % d'ADN commun avec l'homme). Il semble qu'au fur et à mesure du temps, la branche évolutive de l'homme a « fait (l')histoire » grâce au cycle cognition-évolution. Notre cognition actuelle n'est que le reflet de l'histoire de tous nos ancêtres, comme elle l'est pour chaque espèce. Soit, il est toujours passionnant de voir combien l'homme peut avoir en commun avec les animaux et vice et versa, mais les différences sont sans doute plus difficiles à expliciter.

Le deuxième chapitre écrit par Helmut Dahmer, sociologue, spécialiste des œuvres de Trotski, vivant à Vienne, tente d'expliquer les liens entre la psychanalyse et la situation sociale à Berlin et à Vienne avant 1933 : il s'agit là de (re)contextualiser l'histoire de la psychanalyse mais surtout des psychanalystes de cette période, qui furent tous obligés de prendre des décisions du fait du contexte précisément. Je renvoie pour une meilleure compréhension, à l'ouvrage de Laurence Kahn⁽⁶⁾ car ici l'auteur défend la thèse de l'abandon de la critique socioculturelle par la psychanalyse freudienne avec la montée du nazisme, sans vraiment montrer la cruelle complexité de cette période où les idéologies primaient sur la pensée et l'analyse. Il en appelle dans sa conclusion à une *psychanalyse combative, politiquement engagée contre les fléaux des temps modernes afin d'éviter que nos démocraties se meuvent en régime autoritaire comme dans les années 30*.

Le troisième chapitre « Le surmoi de la culture agissant à notre insu » écrit par Andreas Saurer, montre de façon théorique et pratique avec de multiples références, combien le Surmoi de la culture peut être étouffant (à notre insu, le plus souvent) et en quoi « la psychanalyse

critique » est utile à nos contemporains pour penser le monde. C'est probablement une des clefs de son propre engagement dans la cité.

La partie suivante intitulée « Pourquoi les psychanalystes sont-ils si influençables ? » de Gilbert Diatkine, s'articule et répond au précédent : d'abord, le titre interrogatif ne met pas en doute le côté influençable du psychanalyste, mais pose la question du pourquoi. Pour expliciter son propos l'auteur examine comment *la psychanalyse a contribué à modifier le regard de la société sur de nombreux sujets et combien en retour, elle a été influencée par les flux et reflux de la psychologie collective*, à partir de trois exemples d'inhibition de la recherche psychanalytique par la société, à savoir les abus sexuels des psychanalystes sur leur patient, l'homosexualité et la Shoah. À partir de là, il examine *en 5 points⁽⁷⁾ comment concevoir l'action de la société sur la recherche psychanalytique*. Son sujet est avant tout l'évolution de la psychanalyse en fonction de *l'esprit du temps*. En fait, Saurer et Diatkine se répondent mutuellement dans une discussion intéressante qui ouvre la réflexion sur la place de la psychanalyse et des psychanalystes dans la société, malgré la société, du fait de la société du moment. Diatkine conclut sur l'avantage d'être psychanalyste pour donner sens dans l'après-coup aux idéaux de ses objets perdus mais que *la critique de (sa) conception du monde et de l'idéologie repose plus sur (sa) culture philosophique et politique que sur la psychanalyse⁽⁸⁾*.

Le livre se termine par deux chapitres, l'un écrit par Antonio Andréoli⁽⁹⁾ « Le cœur et la raison » qui réexamine le questionnement psychanalytique sur le social et la culture. La dernière partie est d'une brûlante actualité en ces jours préélectorales puisqu'il s'agit à travers la question « comment faire corps avec la diversité du monde contemporain » d'argumenter *pour une psychanalyse transculturelle*, titre de l'article. Il est écrit par Marie-Rose Moro⁽¹⁰⁾ et Rahmeth Radjack⁽¹¹⁾. Après un rappel passionnant de ce qu'est l'ethnopsychanalyse et non plus l'ethnopsychiatrie, il est curieux de voir combien la conclusion succombe à l'esprit du temps sans aucun esprit critique sous prétexte de vouloir *la grandeur de la psychothérapie et de la psychanalyse*. C'est en fait là, l'intérêt de cet ouvrage, qui montre la fonction constamment déséquilibrante de l'esprit du temps par rapport à une posture psychanalytique parfois difficile à préserver.

⁽⁴⁾ Notion freudienne de la « Weltschauung » (vision du monde) qui est selon Freud : « ... une construction intellectuelle qui résout de façon unitaire, tous les problèmes de notre existence à partir d'une hypothèse qui commande tout ». *Ibidem*, p. 107. Gilbert Diatkine.

⁽⁵⁾ Ou en allemand le mot concept Zeitgeist.

⁽⁶⁾ *Ce que le nazisme a fait à la psychanalyse*, PUF, 2018. Cf. LLLP n° 262.

⁽⁷⁾ Ces 5 points font le corps de son article et se présentent ainsi : l'esprit du temps, les effets de groupe, le surmoi culturel, les conceptions du monde et enfin les idéologies.

⁽⁸⁾ P. 109.

⁽⁹⁾ Ancien chef de service de l'hôpital universitaire de Genève, où il vit toujours, il est membre formateur de la Société Suisse de Psychanalyse.

⁽¹⁰⁾ Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, cheffe de service de la Maison de Solenn, psychanalyste SPP, elle dirige la revue transculturelle *L'autre – Cliniques, culture et sociétés*.

⁽¹¹⁾ Psychiatre pour enfants et adolescents à la Maison de Solenn, elle y anime une consultation transculturelle.

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

Merci de vérifier que les colloques sont bien maintenus aux dates prévues en raison de la pandémie

RÉUNIONS ET COLLOQUES

EN FRANCE

Décembre 2021

PARIS, le 6 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Conception de la linguistique et pratique du linguiste** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – 01 56 61 69 80 – https://babylone-imm.org

EN VISIO, le 7 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **Le syndrome de Diogène et les entassements** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – formation@afar.fr – 01 53 36 80 50 – 01 48 05 31 51 – https://www.afar.fr

EN VISIO, le 10 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Quel dialogue entre la phénoménologie, la psychanalyse et la psychiatrie ?** ». – Informations et renseignements : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

EN VISIO, le 14 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **Droit et éthique en télémedecine** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – formation@afar.fr – 01 53 36 80 50 – 01 48 05 31 51 – https://www.afar.fr

Janvier 2022

PARIS, le 8 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Dostoïevski ou écrire le clivage en temps de détresse** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – 01 56 61 69 80 – Accueil | Institut Mutualiste Montsouris Babylone (babylone-imm.org)

EN VISIO, le 14 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – jean-louis.griguer@orange.fr

EN VISIO, le 18 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **Risque suicidaire à l'adolescence** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – formation@afar.fr – 01 53 36 80 50 – 01 48 05 31 51 – https://www.afar.fr

PARIS, les 19, 20 et 21 : L'Encéphale organise son congrès sur le thème « **20 ans : la folie de créer** ». – Informations et inscriptions : insc-encephale@europa-organisation.com

PARIS, le 22 : L'Association Psychanalytique de France (APF) organise un colloque sur le thème « **Pulsion(s), encore ?** ». – Informations et inscriptions : 24, place Dauphine – 75001 PARIS – 01 43 29 85 11 – lapf@wanadoo.fr – https://associationpsychanalytiquedefrance.org

EN VISIO, le 25 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **Être chef de service au sein d'un GHT** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – formation@afar.fr – 01 53 36 80 50 – 01 48 05 31 51 – https://www.afar.fr

Février 2022

PARIS, le 04 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **En quoi les psychothérapies cognitivo-comportementales contribuent-elles à une nouvelle quête de sens en psychiatrie ?** ». – Informations et renseignements : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

PARIS, le 04 : L'Association des Psychiatres de Secteur Infanto-juvénile (API) et la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées organisent les Carrefours de la Pédopsychiatrie sur le thème « **Le CMP : comment ça soigne ? Une partition transdisciplinaire** ». – Informations et inscriptions : SFPEADA – 06 71 82 86 33 – sfpeada@gmail.com

EN VISIO, le 5 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **Pathologie duelle : Prise en charge intégrale des comorbidités addictives en psychiatrie** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – formation@afar.fr – 01 53 36 80 50 – 01 48 05 31 51 – https://www.afar.fr

PARIS, le 7 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Bébés, chefs d'orchestre, une danse des mains** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – 01 56 61 69 80 – https://babylone-imm.org

EN VISIO, le 8 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **Le syndrome de glissement au temps du Covid** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – formation@afar.fr – 01 53 36 80 50 – 01 48 05 31 51 – https://www.afar.fr

EN VISIO, le 11 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – jean-louis.griguer@orange.fr

Mars 2022

EN VISIO, le 11 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – jean-louis.griguer@orange.fr

EN VISIO, le 24 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **L'irresponsabilité pénale : troubles psychiques et perception de la réalité** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – formation@afar.fr – 01 53 36 80 50 – 01 48 05 31 51 – https://www.afar.fr

PARIS, le 25 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Comment les enfants réussissent ou échouent à apprendre aujourd'hui. Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques.** ». – Informations et renseignements : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

PARIS, les 24 et 25 : La Société d'Études du Psychodrame Pratique et Théorique (SEPT) organise une session de sensibilisation sur le thème « **Parole à la cantonade, parole dressée** ». – Informations et inscriptions : Michaël PASZT – michaelpaszt@gmail.com – 06 86 84 78 87 – http://www.asso-sept.org

PARIS, le 26 : La Société d'Études du Psychodrame Pratique et Théorique (SEPT) organise une Journée d'Étude sur le thème « **Voiler, dévoiler l'intime en psychodrame** ». – Informations et inscriptions : Michaël PASZT – michaelpaszt@gmail.com – 06 86 84 78 87 – http://www.asso-sept.org

Avril 2022

EN VISIO, le 15 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – jean-louis.griguer@orange.fr

PARIS, le 4 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Rosemary's baby, Polanski et l'identité narrative** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – 01 56 61 69 80 – https://babylone-imm.org

Mai 2022

PARIS, le 9 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Division subjective et relation d'emprise dans l'œuvre de William Blatty "L'exorciste"** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – 01 56 61 69 80 – https://babylone-imm.org

EN VISIO, le 13 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – jean-louis.griguer@orange.fr

Juin 2022

PARIS, le 13 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Samuel Beckett, Portrait d'un ascétique en cheval fougueux** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – corinne.dugre-lebigre@imm.fr – 01 56 61 69 80 – https://babylone-imm.org

MARSEILLE, le 17 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Les addictions.....** ». – Informations et renseignements : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Novembre 2022

PARIS, 26 : La Société d'Études du Psychodrame Pratique et Théorique (SEPT) organise une Journée d'Étude sur le thème « **L'identification en question** ». – Informations et inscriptions : Michaël PASZT – michaelpaszt@gmail.com – 06 86 84 78 87 – http://www.asso-sept.org

1^{er} colloque « LE TEMPS DE LA PSYCHANALYSE »
organisé par
Jacques ANDRÉ
Alain BRACONNIER
Catherine CHABERT
Patrick GUYOMARD
Denys RIBAS
Dominique SCARFONE
et la revue *Le Carnet/Psy*

Écouter...
Les surprises de l'inconscient

Alexandre Simon (1855-1917) Merne La Vague, vers 1903
© Simon Steiner, Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne Métropole
Photo: Didier Puymerle

Jacques ANDRÉ La parole surprise • Julie MOUNDLIC • Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable • (R. Gary) • Bernard GOLSE Écouter la demande intransitive • Catherine CHABERT Faut-il avoir peur de l'inconscient ? • Maurice CORCOS Trouver quelque un à qui parler... de sa vérité et de ses silences • Denis HIRSCH À l'écoute de la folie pubertaire. Création, narration, dramatisation, construction dans les cures d'adolescents • Denys RIBAS Les enfants imaginaires de Lolo • Pierre DELION Écouter en institution : la constellation transférentielle • Sylvain MISSONNIER Narratives en fiche cherchant écoute réflexive • Anne BRUN L'écoute dans les médiations thérapeutiques • Vassilis KAPSAMBELIS Qu'écouter-on face au patient schizophrène ? • René ROUSSILLON L'intervention et le dispositif cliniques doivent être « sur-mesure »

Renseignements :
Espace Georges Clémenceau - Le Carnet/PSY
8, avenue J.B. Clément - 92100 Boulogne
Tél. : 01 46 94 74 35
est@carnetpsy.com
Inscription individuelle : 90 €
Étudiant : 40 €
Formation permanente : 190 €
Tarifs spéciaux pour les abonnés à la revue *Le Carnet/PSY*
Cf. le groupe abonnements intégral *Le Carnet/PSY* - colloque :
120 € (France) / 140 € (Étranger)

Nouvelle date : Samedi 26 mars 2022
Format hybride : présentiel / distanciel
Maison de la Chimie - 28^{ème} rue Saint Dominique - 75007 PARIS
Possibilité de s'inscrire en ligne sur www.carnetpsy.fr

LA LETTRE

LA LETTRE 01 42 71 41 11

La Lettre de Psychiatrie Française – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
 courriel : secretariat@psychiatrie-francaise.com – : www.psychiatrie-francaise.com

Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)
Tirage : 1 000 ex. – Dépôt légal : décembre 2021 – ISSN : 1157-5611
Directeur de la publication : François KAMMERER
Rédacteur en chef : Jean-Yves COZIC
Co-Rédactrice en chef : Nicole KOEHLIN
Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Jean-Louis GRIGUER, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, David SOFFER, Pierre STAËL
Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE
Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-en-Normandie – N° 20120764



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

Un colloque sur le thème

COMMENT LES ENFANTS RÉUSSISSENT OU ÉCHOUENT À APPRENDRE AUJOURD'HUI

Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques

en présentiel

le vendredi 25 mars 2022, à PARIS

en collaboration avec le site d'information ToutEduC

ARGUMENT

Les Troubles de l'Apprentissage sont, depuis longtemps, un des principaux motifs de consultation en pédopsychiatrie. Ils sont également l'un des soucis majeurs de l'enseignement. Chez les pédopsychiatres, ils ont été ainsi au centre des conflits générés par leurs interactions avec l'école et la place qu'elle fait à l'enfant derrière celle qu'elle donne à l'élève. Quant aux enseignants, ils se sont longtemps divisés entre « pédagogues » qui considèrent que tout apprentissage suppose une activité subjective de l'enfant et anti-pédagogues, qui privilégient la transmission à l'élève d'une culture patrimoniale et de savoirs qui cherchent à échapper à tout relativisme. Pour les psychiatres d'enfants comme pour les pédagogues, le conflit entre enfant et élève est donc devenu structurant quand ce n'est pas identitaire.

C'est donc avec un peu de surprise et beaucoup d'intérêt que l'on a vu ces dernières années apparaître une nouvelle distribution de ces conflits devenus classiques. En pédopsychiatrie comme en science de l'éducation, avec un parallélisme frappant mais dans une méconnaissance réciproque, on constate en effet l'importance prise par des modèles se réclamant sans réserve, d'une science cognitive suffisamment sûre d'elle-même pour imposer ses formes d'approche du problème, car, dans la pédagogie comme dans les protocoles thérapeutiques, elle estime disposer aujourd'hui d'instruments d'évaluation des méthodes qu'elle défend pour pouvoir les imposer en éliminant toutes les autres. Se présentant comme basée sur des preuves aussi opposables que celles qui relèvent des paradigmes biomédicaux, cette conception de l'enseignement rend difficile de soutenir, ou même définir, dans des termes équivalents, ce qui serait l'attitude contraire ; si bien que seules restent les métaphores pour évoquer l'importance donnée aux sujets, élèves dans les pratiques des enseignants ou des thérapeutes. Il s'agit de ce que face aux protocoles d'apprentissage, nous avons pris le parti d'appeler les relations d'apprentissage en utilisant la polysémie du concept, qui implique toutes les personnes engagées dans les processus d'apprentissage.

Avec l'objectif de réunir ces différents partenaires dans un questionnement commun, ce colloque se demandera si l'hégémonie que revendiquent les sciences cognitives et les approches neuronales sont fondées sur des données probantes suffisantes ou si elles sont une nouvelle figure de la démesure qui a souvent été dénoncée concernant les théories qui sous-tendent les positions pédagogiques ou thérapeutiques (Ivan Ilitch, Carl Roger) ? On s'interrogera également sur les effets de ces mouvements sur les premiers concernés : les enfants/élèves au nom desquels les nouvelles perspectives ont été introduites. Au-delà, on pourra également questionner les valeurs que véhiculent ces différentes conceptions de l'éducation, leurs finalités implicites.

En considérant en même temps les réformes engagées dans l'école et celles qui sont promues dans la pédopsychiatrie et la clinique, l'AFP a donc pensé qu'il était temps de considérer ensemble ces deux versants du même problème, plutôt que de les laisser continuer à se développer en parallèle ou en silo. Entre enfants et élèves, protocoles et relation d'apprentissage, symptômes instrumentaux et constellation des dys, cognitions et affects, etc., l'AFP vous propose de le faire dans un colloque ouvert visant, selon son habitude, à croiser des points vus qui tendent à s'exclure mutuellement, si on ne fait pas un effort particulier pour les réunir. Suspendre, en somme, le temps d'un colloque au moins, la véhémence militante que les mouvements récents ont pu susciter, pour réfléchir ensemble sur leurs motifs et leurs effets sur les enfants/ élèves.

Elle a choisi de le faire en étroite liaison avec un média, ToutEduC, site d'information spécialisé en éducation dont le rédacteur en chef, Pascal Bouchard, suit ces débats théoriques et pratiques depuis bientôt quarante ans.

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Les Prs Denis KAMBUCHNER, Philippe MERIEU, Grégoire BORST, Édouard GENTAZ, Mario SPERANZA, le Dr Nicole CATHELIN et MM. Luc Henry CHOQUET, Emmanuel BRASSAT, Pascal BOUCHARD

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Michel BOTBOL, Jean-Louis GRIGUER, Pascal BOUCHARD, Emmanuel BRASSAT, Maurice BENSOUSSAN

Pour plus de précisions sur l'organisation de ce colloque,
contacter le secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie :

45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com

Site internet : 🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>